

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DÉCHIFFREMENT

EURO

33

15 203
202

TÉLÉGRAMME A L'ARRIVÉE

A.B.

LA HAYE, le 22-11-1950 à 14 H 00

Reçu le 22-11 à 15 H 45

N° 1724/32

PRIORITE ABSOLUE - CONFIDENTIEL -

Prière de communiquer d'urgence à M. Monnet.

Le Secrétaire Général des A.E. avec qui j'avais rendez-vous ce matin à saisi l'occasion de cet entretien pour prier M. Spierenburg de venir m'exposer le point de vue hollandais sur la phase actuelle des pourparlers relatifs au Plan Schuman.

Mes deux interlocuteurs ont tenu tout d'abord à appeler l'effort accompli par le Gouvernement néerlandais qui s'est associé "de tout coeur" au projet français. Ils ont souligné l'intérêt politique que présentait la coopération des Pays-Bas sur le plan continental. Evoquant les réticences traditionnelles de leur pays, ils ont fait ressortir que pour la première fois celui-ci s'était engagé franchement sur la voie de la collaboration européenne, amorce possible d'une intégration de plus en plus grande qui pouvait se traduire prochainement, à titre d'exemple, par l'entrée en vigueur du Plan Mansholt en matière agricole, bien que ce projet fut à certains égards peu favorable aux intérêts anglais.

Or M. Boon et M. Spierenburg éprouvaient dans l'instant présent certaines inquiétudes dont ils avaient estimé nécessaire de me faire part en toute franchise. Depuis un certain temps déjà des conversations de ce genre se poursuivaient entre Français, Américains et Allemands. L'extrême susceptibilité des petites puissances m'était bien connue.

On avait été flatté à La Haye - et cela avait beaucoup facilité les choses - de l'importance attachée par la France au concours des Pays-Bas

.....

DÉCHIFFREMENT

2.

dont pourtant la contribution dans le domaine charbon-acier était relativement secondaire. On étant d'autant plus sensible à tout ce qui pouvait donner l'impression d'être par moment laissé quelque peu à l'écart comme dans le cas des échanges de vues actuels.

Le Plan Schuman avait toujours été considéré comme une affaire essentiellement européenne. On ne voudrait pas qu'il devînt une entreprise principalement américaine. Certains points du projet d'accord paraissaient d'ailleurs devoir être remis en cause, tel par exemple l'article sur la décartellisation, les Américains voulant aller plus loin encore que les dispositions arrêtées en la matière par les puissances occupantes.

D'autre part si les Allemands étaient en droit de relever comme ils venaient de le faire assez brusquement le prix de leur charbon, cette hausse n'était nullement justifiée par des augmentations de salaires.

Elle apparaissait donc comme contraire à l'esprit du Plan Schuman. Le seul des Etats contractants qui risquât de souffrir indirectement et quelles que puissent être les compensations envisagées de cette mesure, était la Hollande, pays importateur. Aussi certains membres du Gouvernement néerlandais, et notamment le Ministre des Affaires Economiques, qui avaient beaucoup contribué à faire accepter ici le Plan Schuman s'inquiétaient-ils vivement des répercussions possibles de la décision allemande. Je note à ce propos que M. Van Den Brink a dit lui-même hier soir à un de mes collaborateurs au cours d'un dîner à l'Ambassade que la mise au point de la convention ne lui paraissait pas pouvoir intervenir dans les dix jours comme on semblait s'y attendre. "Il faudra bien un bon mois, a-t-il observé, pour venir à bout de certaines petites difficultés nouvelles".

DÉCHIFFREMENT

3.

Il y avait donc ici un certain malaise et l'on souhaitait qu'il se dissipât le plus vite possible. Aussi espérait-on que la réunion des Présidents des délégations fixée en principe à demain ne fut pas au dernier moment reportée. On désirait en effet voir reprendre sans tarder les négociations officielles. S'il était effectivement nécessaire de discuter avec les Américains pourquoi ne pas le faire dans le cadre du Plan Schuman et à six.

Des tractations isolées, en ordre dispersé, pouvaient avoir des inconvénients. C'est ainsi que en l'absence de M. Spierenburg le délégué néerlandais avait cru devoir de son côté entrer en contact direct avec les Américains. M. Spierenburg ne pouvait l'en blâmer mais il ne trouvait pas que ce fût une bonne méthode. Il importait d'éviter tout ce qui risquait de "fausser l'esprit et d'alourdir l'atmosphère" du Plan Schuman au moment même où l'on voulait aboutir.

Aux Pays-Bas il existait toujours une certaine tendance à vouloir rester à l'écart, à redouter l'hégémonie des grandes puissances et certains membres du Gouvernement n'avaient pas manqué de relever qu'en ce qui concernait le Plan Schuman la Hollande était allée bien loin. Il ne fallait pas encourager ces courants qui pouvaient avoir leurs répercussions au Parlement alors que l'on touchait presque au but.

Certes on faisait pleine confiance à M. Jean Monnet et M. Spierenburg en particulier n'avait jamais eu qu'à se louer de ses rapports avec lui qui avaient toujours été excellents. Mes interlocuteurs qui connaissaient son esprit de compréhension dont il avait donné de multi-

.....

DÉCHIFFREMENT

4.

plus preuves au cours de ces négociations difficiles, souhaitaient qu'il fût bien informé et pleinement conscient des difficultés particulières de la position hollandaise qu'ils avaient ainsi tenu à m'exposer./.

GARNIER